





En cette fin d'année 2021 et à l'aube de 2022, ce bulletin municipal se doit de retracer les principaux événements et réalisations de l'année écoulée. Le travail pour l'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux n'a pas manqué, et malheureusement, il n'est toujours pas facilité par les contraintes de la crise sanitaire qui est toujours présente.

Malgré cela, les principaux dossiers en cours sur notre commune avancent. La 1^{re} phase de l'aménagement du haut de la rue St-Berthevin se termine, la 2^e phase et les enrobés définitifs seront réalisés au premier trimestre 2022. Nous sommes conscients que ce chantier n'est pas facile et que les contraintes sont importantes pour les usagers, nos commerces et entreprises. Mais il fallait en passer par là pour sécuriser un peu plus cette traversée et surtout y réduire la vitesse.

Dans quelques semaines, les habitants du lotissement du Clos de la Jaunière vont retrouver leur tranquillité, avec la fin des travaux de rénovation de leur lieu de vie.

En mars 2022, les travaux de mise aux normes et d'extension de nos ateliers techniques vont commencer, pour une durée d'environ huit mois. Cette année verra aussi s'engager les réflexions sur la rénovation de notre école maternelle et sur le devenir de l'ancien presbytère, qui ne répond plus aux normes d'occupation.

Moment important aussi, du 20 janvier au 19 février 2022, le recensement de la population de notre commune de Grandparigny va avoir lieu. C'est un événement essentiel pour la vie de la commune. De son résultat dépend entre autre le montant des dotations de fonctionnement que nous verse l'État. Je vous remercie de bien vouloir répondre aux sollicitations de nos agents recenseurs.

Pour terminer, j'ai voulu donner la parole à nos maires délégués. J'en profite pour les remercier du travail qu'ils accomplissent en tant qu'adjoints de Grandparigny, mais aussi au sein de leur commune respective.

Avec les maires délégués, les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Patrice Garnier
Maire de Grandparigny



En ce début d'année je vous adresse mes vœux, vœux de bonheur et de santé en espérant un retour à la normale pour que nos vies retrouvent plus de convivialité après ces mois de pandémie.

Nous avons dû modifier certaines de nos habitudes avec des contraintes qui changeaient au fur et à mesure de l'évolution sanitaire. Malgré ces difficultés nous continuons nos projets. Pour la commune déléguée de Milly nous avons aménagé le cheminement piéton route Arthur Legrand, du bourg jusqu'aux lotissements, la restauration de la croix du cimetière, la création d'un terrain de pétanque près des anciens vestiaires du terrain de football, la rénovation du terrain près de la salle des fêtes et installé une table de pique-nique. Les chaises de la salle des fêtes ont été changées. Le programme de voiries a permis la réfection de plusieurs chemins, La Métairie, L'Hôtel Portais, le Champs Guimont et la Corbinière pour une longueur de 1 km 200 (1 km 300 en 2020).

Les travaux de rénovation et d'accessibilité de la salle des associations et la réfection de la toiture côté cour, seront réalisés au cours du premier semestre. La restauration du logement des écoles est en cours d'étude.

Le traditionnel repas du CCAS a été reporté au 6 mars 2022, en espérant que les conditions le permettent...

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022.

Marie-Claude Hamel
Maire-Délégué de Milly



des maires

Le premier janvier 2016, la commune de Chèvreville était porteuse du projet de la commune nouvelle de Grandparigny avec ses collègues de Martigny, Milly et Parigny. Cette décision historique a marqué les esprits mais n'était pas une obligation de la loi, mais une volonté politique de vos élus, pour l'intérêt de la population. Ce n'est pas un rassemblement forcé mais une union volontaire marquée par la réflexion et la faisabilité d'un projet, pour mieux servir l'ensemble de nos concitoyens.

Notre avenir, nous l'avons défini et écrit pour fixer nos objectifs en commun et préserver l'identité de chacun, afin de construire un territoire homogène dans son attractivité. Cette création de commune nouvelle a suscité beaucoup de questions et surtout bousculé les habitudes, mais après cinq ans d'existence, on s'aperçoit aujourd'hui que nous avons fait le bon choix.

Un choix stratégique, car économiquement, la commune n'a rien perdu dans ses investissements.

Le problème des eaux pluviales qui inondaient certains riverains a trouvé une solution, grâce à l'aménagement du bourg complètement repensé pour sécuriser sa traversée avec une zone piétonne (limitée à 20 km/h), des nouveaux trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite avec des places de parking, l'aménagement du talus face à la mairie, la création d'un nouveau parking végétalisé pour la salle de Convivialité, l'extension de l'éclairage public et l'effacement des réseaux, les clôtures et les espaces verts ont embelli notre bourg. L'avantage de réaliser tous ces travaux en même temps a permis de trouver le financement et de faire des demandes de subventions regroupées plus favorables.

Nous avons également réalisé d'autres projets pendant cette période, comme le Numérue, (nom des routes et numérotation des habitations), l'entretien des voies communales, la toiture de l'église complètement rénovée.

Tous ces travaux n'auraient pas été réalisés aussi vite si nous étions restés seuls.

Notre population profite également de plus de services administratifs, comme l'accès à la mairie toute la semaine, le site internet, le bulletin municipal, le tableau d'affichage lumineux,,.

Aujourd'hui nous pouvons dire que nous avons bien fait d'adhérer à la création de la commune de Grandparigny.



Gilbert Daniel
Maire-Délégué de Chèvreville

Encore une année qui s'achève dans des conditions très particulières, y compris pour la population de la commune déléguée de Martigny. Malgré cela, les membres du conseil communal ainsi que le personnel restent actifs. Différents travaux ont été réalisés au cours de l'année, principalement des réfections de voirie (routes de la Reinerie et de la Mariais). L'aménagement extérieur du presbytère est en cours de réalisation. Un bardage a été posé sur l'abri des familles, à côté du cimetière, ainsi que sur le mur en contrebas de l'ancienne mairie.

Pour 2022, le programme de voirie sera poursuivi (routes de la Bouverie et de la Reinerie).

Diverses plantations seront réalisées devant l'ancien presbytère. Des travaux pour l'accessibilité du cimetière sont en cours d'étude. Le recensement de la population sur la commune sera réalisé en janvier-février 2022, merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

Pour l'année à venir nous espérons que les 2 associations de la commune : le club du 3^e âge, présidé par Madame Piel et les AFN, présidé par Monsieur Lepeltier, pourront reprendre une activité normale.

Le conseil communal et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année et surtout prenez bien soin de vous.

Yves Piel
Maire-Délégué de Martigny



CONTACT

Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie@grandparigny.fr

Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h

Mercredi 9 h / 12 h

Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gosselin - Martigny

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly

50600 GRANDPARIGNY

Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h 30 / 18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44

Médecins de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

SANTÉ

Cabinet médical

Dr Godier : 02 33 49 10 50

Dr Girois : 02 33 49 11 86

Infirmières : 02 33 49 06 06

Pharmacie : 02 33 49 11 62

Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles

07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles

02 33 79 33 40

Résidence les Quatre Pommiers

06 98 40 06 73

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.

Contactez la mairie

ADMR

À compter de janvier 2022, il n'y aura plus de permanence ADMR en mairie de Grandparigny.

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT

02 33 69 32 61 - 17 place Saint-Michel

9 h - 12 h du lundi au vendredi

Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE
ordures
ménagères



Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30

Martigny lundi à partir de 5 h 30

Milly vendredi à partir de 5 h 30

Parigny vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie. En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou dépôts de déchets verts ne doivent être déposés à côté des containers de tri sélectif ou de manière sauvage sous peine de sanction. (délibération du 8 /09/2020)

VIE QUOTIDIENNE

Espace France Services - 65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

L'établissement propose un service de proximité pour les démarches administratives. Un espace numérique et un visio-guichet sont à disposition du public

- ◆ Caisse allocations familiales (CAF)
- ◆ Centre médico psychologique (CMPP)
- ◆ Point information jeunesse
- ◆ Point numérique
- ◆ Espace emploi
- ◆ Sécurité sociale, Assurance maladie
- ◆ Centre médico-social

02 33 69 28 00

Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10
- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10
- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11
- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76
- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15
- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30
- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96
- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20
- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

- ◆ **Nomad car (Manéo)** c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).
- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).

Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët

1 place Delaporte - 02 33 79 33 79

accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr

Horaires du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30



DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Les Réseaux

Assainissement	02 33 89 18 60
Gaz	0 800 47 33 33
Eau - STGS	09 69 32 69 33
EDF : dépannage	09 72 67 50 50
branchement	09 69 32 18 11



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022 LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

Elles seront identiques sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie : **tous les emballages et papiers se trient !**

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le trier !
- 2/ Il est en plastique, déposez-le dans la colonne jaune ou bleue ou votre sac jaune. Il est en verre, déposez-le dans la colonne de couleur verte !
- 3/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 4/ Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri !
- 5/ Pour les usagers en apport volontaire, déposez vos emballages en vrac dans la colonne (pas dans des sacs).
- 6/ Tous les papiers (sauf les absorbants) se trient !

Vous souhaitez davantage d'information ?

Rendez-vous à la réunion publique prévue le

2 février à 18 h 30 à la salle des fêtes de St Hilaire

Pour tous renseignements contacter le service déchets :

Tél. : 02 33 68 68 96 E-mail : service.dechets@msm-normandie.fr

Sac à retirer en mairie **à compter du 1^{er} février**





Le CLIC Sud Manche
vous accueille

Le Centre Local d'information et de Coordination est un lieu de conseil, d'information et d'orientation pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leur entourage. Le CLIC vous renseigne sur vos droits, vos démarches, les services d'aide à domicile, l'adaptation de votre logement, les structures d'accueil Il cherche une solution de répit ou de soutien.

C'est un service gratuit, proche des habitants et facilement accessible.

Il propose également des actions collectives d'informations et de prévention.

Pour vous distraire et vous informer de ses actions, le CLIC met à votre disposition le Canard du CLIC tous les 2 mois. Il est disponible sur leur site ou en mairie. Vous pouvez le recevoir à votre domicile en vous inscrivant en mairie.

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - 21, rue du Couvent 50220 DUCEY
Tél. 02 33 68 21 35 Mail : contact@clic-sudmanche.fr



Qu'est ce que c'est ?

C'est un lieu de RENCONTRE pour souffler, parler sans être jugé, d'INFORMATION sur vos interrogations, vos droits, les dispositifs existants, d'ANIMATION autour d'activités, de jeux, de balades, de repas. C'est aussi un lieu de FORMATION, on devient Aidant malgré nous, sans y être préparé. Des formations sur les pathologies, le handicap, les gestes et postures, les premiers secours ... vous sont proposées

Mais l'Aidant Bus est avant tout un LIEU DE RÉPIT où la prise en charge de la personne est assurée afin que vous puissiez profiter pleinement d'un moment.

Pour qui ?

Il s'agit d'un espace ressource itinérant GRATUIT pour les Aidants et les professionnels Aidants du domicile.

Où ?

A Avranches, Barenton, Brécey, Ducey-les-Chéris, Isigny-le-Buat, Juvigny-les-Vallées, Le Teilleul, Mortain-Bocage, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Sartilly-Baie-Bocage et Sourdeval. Pour connaître l'adresse exacte, contactez-les.

Quand ?

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h30. Chaque mardi soir de 18h à 20h

Tél. 02 33 68 21 35

Mail : contact@aidantbus.fr

FERMETURE de la Trésorerie de Saint-Hilaire-du-Harcouët

La trésorerie de St Hilaire-du-Harcouët ferme ses portes le 31 décembre 2021. Elle sera rattachée au Centre des Finances d'Avranches.

Une permanence sur rendez-vous sera assurée à Mortain pour tout ce qui concerne les impôts. Dorénavant, vos factures envers la commune, pourront être payées soit :

- par le service PAYFIP - Paiement par internet
- par virement bancaire
- avec le QRCODE figurant sur les titres d'avis de sommes à payer. Vous pourrez vous rendre chez un buraliste agréé et payer jusqu'à hauteur de 300 € en espèces ou par carte bancaire.
- par chèque à l'adresse indiquée sur votre facture.



10 et 24 avril
2022
Élections Présidentielles
12 et 19 juin
Élections Législatives



DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

● Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

La communauté d'agglomération peut déléguer aux communes, par convention, tout ou partie de sa compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ». Le conseil municipal a accepté la délégation de gestion de cette compétence à compter du 1^{er} janvier 2022.

TRAVAUX

● Aménagement de la traverse du bourg de PARIGNY entre l'entrée d'agglomération nord-est et la place de l'Église

Afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et de sécuriser les déplacements à l'entrée nord-est du bourg de Parigny, la commune de Grandparigny a décidé de réaliser un aménagement de sécurité sur la RD 977.

Situés sur le domaine public départemental, le financement de ces aménagements est réparti entre la commune et le département. Le montant global de l'opération est estimé à 490 800 € TTC.

Le montant de la part communale des travaux est estimé à 395 500 € TTC.

● Mutualisation des services techniques et extension des ateliers : autorisation de signature des marchés

Un appel d'offres en procédure adaptée a été réalisé pour les travaux de mutualisation des services techniques et extension des ateliers. Le conseil municipal a entériné le choix de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie les 16 et 30 novembre 2021 et a retenu les entreprises suivantes :

- **Entreprise Pigeon TP Normandie**
(terrassement, voirie réseaux divers et clôtures)
96 085,80 € HT
- **Construction Rivière** (gros œuvre)
127 668,95 €
- **Tech Métal**
(menuiseries extérieures, serrurerie) : 35 703,09 € HT
- **Entreprise SAS Mangeas**
(menuiseries intérieures, plâtrerie sèche, isolation, plafonds) : 10 417,85 € HT
- **Entreprise Leblois Claude**
(carrelage et faïence) : 8 790 € HT
- **Déco'style**
(peinture et sol souple) 9286,80 € HT
- **Sécam Boucé Hardy**
(plomberie, chauffage et ventilation) : 33 633,20 € HT

Rénovation et réaménagement de la salle des associations de la commune déléguée de Milly

Après une consultation les entreprises retenues sont les suivantes :

- **Entreprise Leroux -Frédéric**
(démolition, maçonnerie, réseaux) : 6 230 € HT
- **Entreprise Hamel**
(charpente, couverture) : 7 657,36 € HT
- **Entreprise Crochet**
(menuiseries extérieures) : 575,11 € HT
- **Entreprise Crochet**
(menuiseries intérieures, placo, isolation) : 6 746,38 € HT
- **Entreprise Vigneron**
(chape et carrelage) : 6 412,86 € HT
- **Entreprise Launay**
(peintures) : 5 171,13 € HT

INVESTISSEMENT

● Plan France Relance : investissements de matériels pour la cantine

Dans le cadre du Plan France Relance, la commune a sollicité une subvention à hauteur de 11 024 € TTC. Ce dispositif vise à aider les communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi EGalim dans leur service de restauration scolaire.

Ainsi la commune a investi dans l'achat de :

- Deux armoires pour le stockage de la vaisselle de la cantine auprès de la Société Ecotel : 4 027 € TTC ;
- Un congélateur auprès de la Secam BOUCE HARDY 2 394 € TTC ;
- Une évolution du logiciel de gestion de la cantine scolaire et la formation : 4 603 € TTC.

BUDGET

● Demande de prêt

Un emprunt de 450 000 € a été inscrit au budget primitif afin de financer une partie des travaux de voirie de la rue St Berthevin, de la résidence du Clos de la Jaunière ainsi que les rénovations de la salle des associations et du logement communal de Milly.

L'emprunt est contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie avec les modalités suivantes : taux à 0,60 % sur 12 ans.

SUBVENTION

Obtention de subventions au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR)

Mise aux normes des sanitaires et vestiaires des ateliers techniques : DETR de 19 000 €.

VIE SOCIALE ET ÉDUCATION

● Fonds de solidarité pour le logement

Une adhésion de 0,70 € par habitant est demandée par le département. Une contribution totale de 1 925,70 € sera versée à la CAF, gestionnaire du dispositif

● Participation aux charges de fonctionnement des écoles pour les enfants domiciliés hors commune

Une participation de 911 €/élève pour l'année 2020 sera demandée aux communes de résidence des enfants scolarisés à l'école publique de Parigny.

● Convention de financement pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Dans le cadre de « l'Appel à Projets pour un socle numérique » soumis par le ministère de l'éducation nationale, une subvention de 4 494 € a été accordée et a permis l'achat de 5 nouveaux ordinateurs et des visualiseurs pour l'école d'un montant : 6 750 €.

En parallèle la commune a pris un abonnement ENT (Environnement Numérique de Travail).

● Subvention exceptionnelle AFM TELETHON

Chaque année le conseil municipal attribue une subvention ordinaire de 160 € à l'AFM – TELETHON. Par ailleurs la commune de Grandparigny s'associe à l'ensemble des associations locales dans l'organisation d'une soirée Téléthon. Dans la situation sanitaire actuelle, elle n'a pu être organisée et le conseil municipal a décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 840 € au nom des associations locales de la commune.

TRAVAUX 2021



Aménagement de la traversée du bourg, entre l'entrée d'agglomération nord-est et la place de l'église



Depuis le 1^{er} octobre dernier, les travaux d'aménagement du haut de la rue St Berthevin ont débuté. La physionomie de cet endroit va énormément changer avec la réalisation de trottoirs en béton désactivé, et le prolongement de la piste cyclable se terminant en voie partagée dans la continuité de ce qui a été réalisé entre la voie verte et la place de l'église. Le rétrécissement de la voie, la création d'un plateau surélevé et le passage en zone 30 km/h devraient contribuer à la sécurisation des lieux. La 1^{ère} phase s'achève avec la pose de l'enrobé du plateau surélevé. La 2^{ème} phase débutera à la rentrée de janvier et le revêtement définitif entre la mairie et la sortie de l'agglomération devrait être réalisé au cours du premier trimestre. En parallèle de ce chantier, la remise en état du réseau eau pluviale par chemisage sur environ 800 mètres est effectuée.

Résidence du Clos de la Jaunière



Les travaux d'embellissement de la résidence du Clos de la Jaunière touchent à leur fin. Les enrobés rouges et noirs ont été réalisés avant les vacances de fin d'année ainsi que les places de stationnement en matériaux drainants, les espaces verts quant à eux seront réalisés au printemps. Les nouveaux candélabres LED de l'éclairage public sont également posés, ce qui apporte la touche finale à la rénovation de ce lotissement qui date de 1979. Précisons que dorénavant la circulation à l'intérieur de la résidence sera en zone partagée piétons/cycles/véhicules et la vitesse limitée à 20 km/h.

TRAVAUX 2021

Martigny



Bardages abri des familles
au cimetière,
et à l'ancienne mairie.



Aménagement de l'espace public

Réfection des allées de l'arboretum et...



installation de tables de pique-nique
sur la commune.



Chèvreville

Réfection de la toiture de l'église et
de la clôture du terrain de tennis.



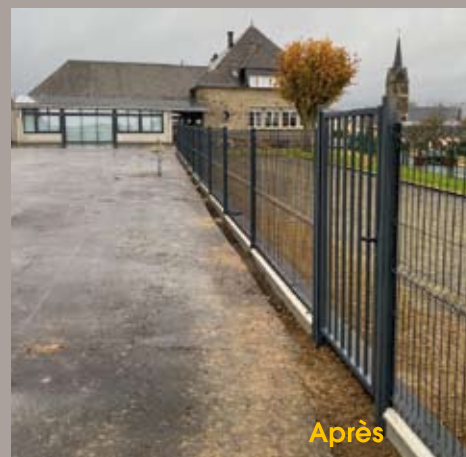
Avant



Après



Avant



Après

Projets de travaux 2022

- Rénovation de la salle des associations de Milly ;
- Rénovation du logement communal de Milly ;
- Allées du cimetière de Martigny ;
- Ateliers de Grandparigny.



Recensement de la population 2022

www.le-recensement-et-moi.fr

du 20 janvier au 19 février 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour répondre en ligne ou sur papier. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Faites-le si possible dès les premiers jours.

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis par votre agent recenseur dans vos boîtes aux lettres.

Si vous ne pouvez pas utiliser internet, vous pourrez utiliser des questionnaires papier.



Si vous vous absentez pendant la période,
répondez avant de partir

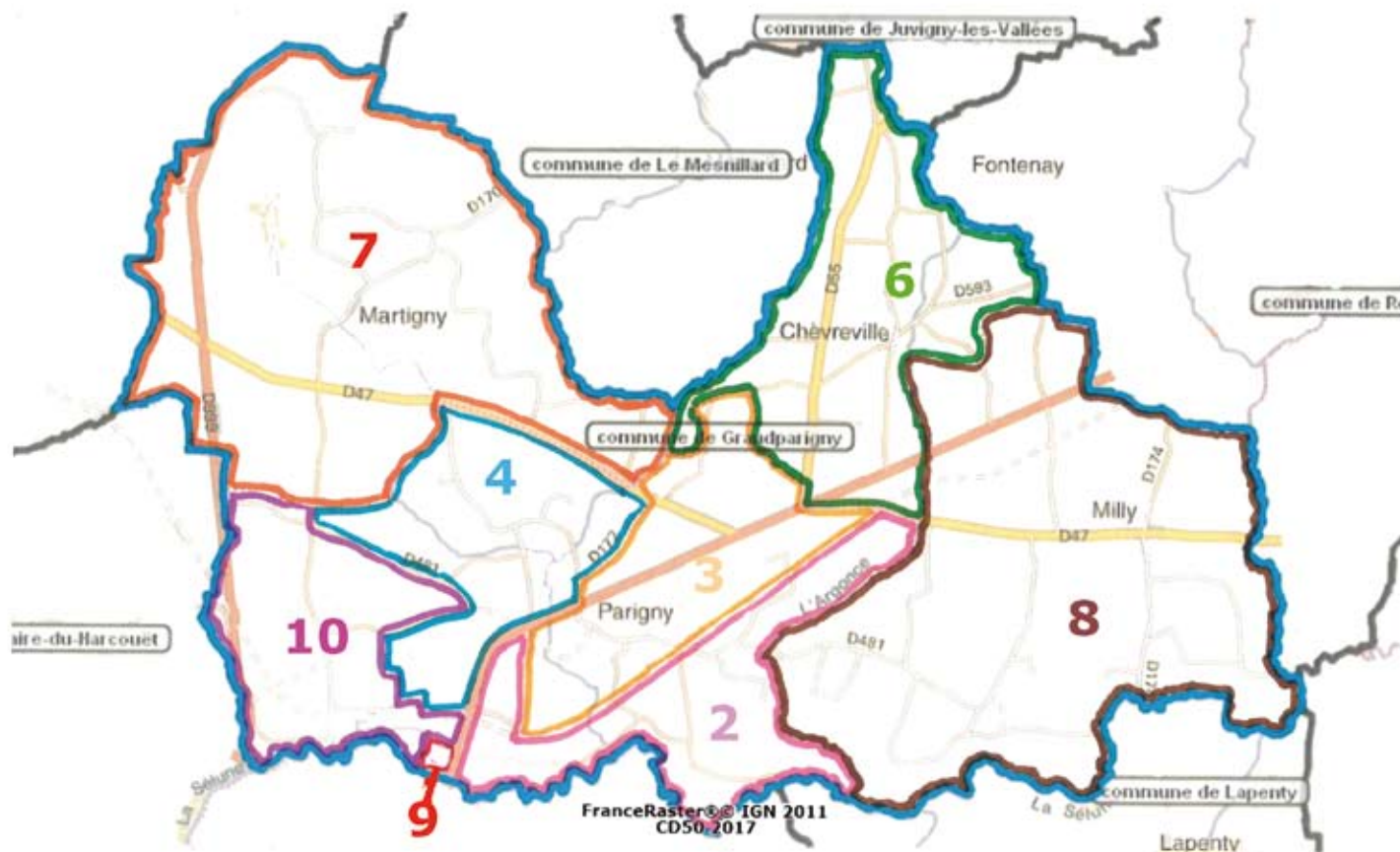
Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

RECENSEMENT

La commune de Grandparigny comptabilise 1520 logements et est scindée en 8 districts, gérés par 7 agents recenseurs.



DISTRICT

2



Agent recenseur
Mme Francine BOULENT

DISTRICT

3 et 6



Agent recenseur
M. Daniel PICOT

DISTRICT

4



Agent recenseur
Mme Nathalie BAZIN

DISTRICT

7



Agent recenseur
M. Philippe ALLAIRE

DISTRICT

8



Agent recenseur
Mme Isabelle ROUSSEAU

DISTRICT

9



Agent recenseur
Mme Dolorès MORIÈRE

DISTRICT

10



Agent recenseur
M. Guillaume PICOT

les agents
recenseurs



Augustin BECQUEY

Président du nouveau groupe TEBA

Créé en 2002 par Monsieur Manuel Pringault, le groupe TEBA s'est rapidement développé. D'une entreprise de découpe, transformation et conditionnement, son gérant innove en proposant l'élaboration de steaks hachés, saucisses de bœuf, de charcuterie et de plats cuisinés.

Puis l'entreprise s'agrandit en 2006 avec la création d'un abattoir à Pré-en Pail en Mayenne : TEBA Pail puis en 2007 avec la reprise de l'abattoir intercommunal de Parigny (aujourd'hui fermé).

En 2010, la fabrication des produits cuisinés est délocalisée à Domfront-en-Poiraie avec la création de TEBA TRAITEUR. En 2020, c'est la création de l'Atelier d'Athis pour la fabrication des steaks hachés pour les professionnels.

Durant près de 20 ans, Monsieur Pringault a œuvré pour réduire les intermédiaires pour les producteurs et leur offrir la possibilité d'un débouché local.

Été 2021, il cède les entreprises TEBA et TEBA Pail à Monsieur Augustin Becquey.

Le nouveau président veut conserver cet objectif d'optimisation des coûts pour les producteurs et offrir une prestation propre à chaque éleveur.

« Nous souhaitons continuer d'être au service des éleveurs, c'est notre raison d'être » souligne le nouveau président de TEBA.

La nouvelle entreprise regroupe donc TEBA, TEBA Pail et TEBA Lab et elle emploie à ce jour 32 personnes à Parigny ainsi que des intérimaires et 9 personnes à Pré-en-Pail.

Monsieur Becquey veut privilégier le service aux éleveurs et le respect de leurs animaux ; TEBA collabore avec les entreprises locales pour l'abattage (abattoirs SOCOPA de Coutances) et la fabrication de charcuterie et plats cuisinés.

L'entreprise dispose d'un service qualité et d'un laboratoire sur son site ; cela permet d'avoir au minimum une analyse pour chaque animal et pour chaque production de steaks hachés. Par ailleurs, Monsieur Becquey ancien auditeur en hygiène, qualité et bien-être animal et vétérinaire praticien pendant plus de vingt ans, veille à l'amélioration continue de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits. TEBA se veut à l'écoute des éleveurs et de leurs attentes pour proposer des prestations et des produits qui permettent aux éleveurs de développer la vente directe et de préserver leur marge économique.

Pompes funèbres LEPETIT

Les pompes funèbres Lepetit ont réalisé des travaux au cours du 1er trimestre 2021 afin d'améliorer l'accueil des familles.

« Le deuil et l'organisation des cérémonies sont toujours douloureux et difficiles. Nous avons souhaité apporter davantage de confort aux familles en aménageant des espaces plus intimistes, plus paisibles avec un choix de matériaux et de mobiliers apportant une atmosphère plus chaleureuse encore.

Par ailleurs, afin de rendre le choix du cercueil moins difficile psychologiquement, nous avons supprimé la sélection matérielle directe et créé un espace numérique qui rend la vision du cercueil moins éprouvante.

Nous avons voulu également donner une place aux enfants pour qui le mot « décès » est compliqué et difficile à expliquer par les proches. Nous leur avons mis à disposition un espace pour qu'ils puissent s'exprimer par le dessin mais aussi une bibliothèque pour tous les âges pour les aider à poser des mots sur le deuil.



Alexandre DESLANDES

Après 13 années en qualité de technicien électronicien en TV, Hifi, j'ai eu l'opportunité de concrétiser mon projet : créer ma propre entreprise.

En novembre 2018, j'ai donc repris l'activité de Monsieur Gérard Aussant d'installation, dépannage image et son, électroménager et antenne. J'ai développé la vente de produits et accessoires en magasin ainsi que l'installation de chauffage électrique.

En début d'année 2022, j'accueillerai mes clients dans un nouvel espace plus spacieux (100 m2 contre 40 aujourd'hui) au 66, rue de la rivière à Parigny.

Je pourrai offrir davantage de choix et de matériel ainsi qu'un meilleur accès avec un parking. Accompagné actuellement d'un apprenti technicien électroménager, le développement de l'activité nécessitera une nouvelle personne pour la vente.



Entreprise FRÉDÉRIC - LEROUX

Après 34 ans de carrière, Loïc Frédéric a transmis son entreprise de maçonnerie à Loïc Leroux en novembre 2019 (à droite sur la photo).

Anciennement salarié de l'entreprise Ganné à Juvigny-le-Tertre (Groupe Renou) pendant 20 ans, Loïc Leroux a souhaité se mettre à son compte.

Son activité s'étend de la construction à la rénovation, bâtiment agricole. Avec la même équipe puis de nouvelles embauches, l'entreprise compte aujourd'hui 6 salariés et 1 apprenti. Loïc Frédéric reste à ses côtés pour l'épauler.



Entreprise B3P Textile

Installée depuis 2017 à Parigny, l'entreprise B3P Textile poursuit son développement. Des travaux de rénovation et de réaménagement de ses locaux terminés fin juin 2021 ont permis d'agrandir l'espace boutique de 80 m2.

Située à côté de la Sellerie des 3 Provinces, B3P Textile est spécialisée dans la vente et broderie sur vêtements. Cédric Lavalley, gérant, est entouré de deux salariées : Fabienne Lemonnier, commerciale, et Clémence Gouvenou, à la production avec Cédric Lavalley. « Plus de 600 clients nous font confiance, indique le gérant, et nous réalisons plus de 10.000 articles personnalisés par an ». D'une brodeuse au début, l'entreprise dispose actuellement de sept brodeuses, pour répondre à la croissance de l'activité.

Une imprimante numérique pour réaliser l'impression sur tee-shirts a été installée en 2018. B3P Textile propose aux professionnels et associations l'impression sur vêtements, tee-shirts, vestes, casquettes, 100% personnalisables. Depuis quelques mois, elle réalise l'impression de textes et logos sur mugs et gobelets réutilisables, porte-clés et sacs, ainsi que des banderoles, drapeaux publicitaires, oriflammes. « Pour les particuliers, explique Cédric Lavalley, nous pouvons personnaliser des serviettes de toilette, peignoirs, coussins de mariage, avec par exemple un prénom brodé, de même que des articles destinés aux bébés, tels que peluches, doudous, bavoirs, range-pyjamas... ».

ÉCOLE



RENTREE
SCOLAIRE
2021-2022



170
élèves
répartis en 7 classes



L'équipe enseignante
et les accompagnants éducatifs



Karine Cherbonnel, Lydia Girard et Céline Couette.

Leur quotidien est très varié mais reste concentré sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

La journée d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles se découpe en 2 moments : le temps scolaire et le temps périscolaire.

En effet, l'agent complète l'action de l'enseignant en apportant son aide sur la préparation et l'animation des activités mais assure également la sécurité des enfants et la surveillance pendant la sieste. L'ATSEM contribue à l'acquisition de l'autonomie et de la propreté.

L'entretien des locaux et du matériel fait également partie de leur journée.

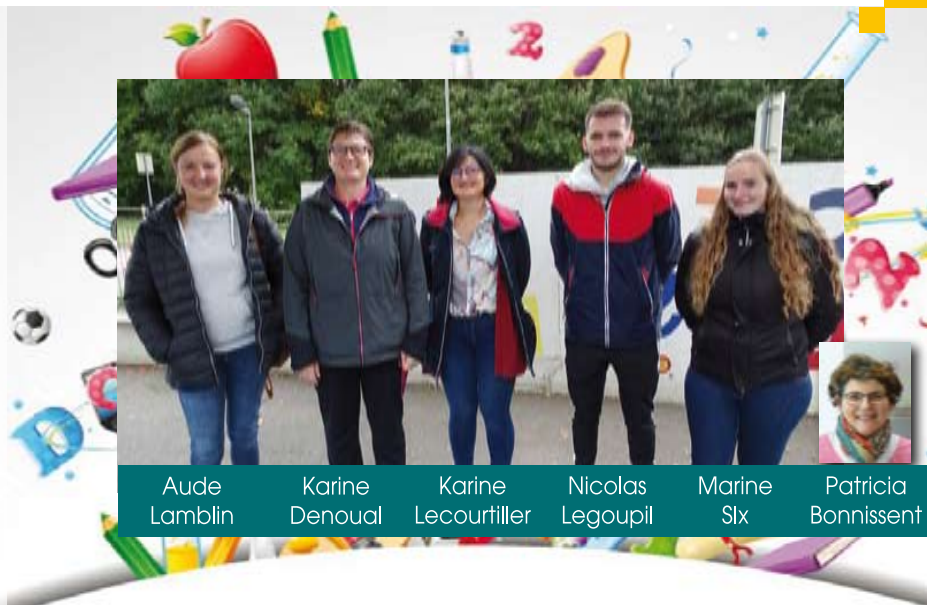
Sur le temps préscolaire, l'ATSEM assure la garderie du matin et du soir. Aujourd'hui il ne s'agit plus d'un simple accueil mais leur est demandé d'assurer de véritables activités de loisirs.

En plus de connaissances sur le développement de l'enfant, des notions liées aux handicaps, de la maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité, l'ATSEM doit avoir de grandes qualités relationnelles. En relation permanente avec les enfants, les parents et les enseignants, l'agent doit être à l'écoute de chacun.

Garderie

Dans le cadre de l'accueil collectif des mineurs durant le temps du midi et du soir, les animateurs de l'OC2S encadrent les enfants.

Ils leur proposent diverses activités sur le plateau sportif ou dans la cour de l'école, mais également, des activités manuelles, des temps lecture à la bibliothèque de l'école ainsi que l'aide aux devoirs.



Chaque jour, environ 155 repas sont préparés et servis. Pour cela, une cuisinière et une aide cuisinière s'activent dès 7 h. le matin pour la confection des plats et le dressage des tables, puis, d'autres agents viennent renforcer l'équipe le midi.

Ce temps de pause des enfants ne l'est pas pour ces agents qui travaillent dans un joyeux chahut bahut à partir de 11 h 30 pour servir et aider les 85 petits de maternelle et CP, puis à 12 h 30, pour les 70 élèves élémentaires.

Ensuite viendra le temps du nettoyage des locaux, de la vaisselle et de l'anticipation du repas pour le lendemain.

Par ce renforcement en personnel, la municipalité souhaite développer les plats « fait maison », tout en conservant des tarifs abordables (3 € le repas).



De gauche à droite :

Laurence Gohin, Aline Jouenne, Mélanie Évrard, Martine Cheval, Anita Gouhier, Isabelle Rousseau et Patricia Bonnissent (médaille).

Pour la gestion de ces services de garderie et de cantine, l'OC2S, en partenariat avec la commune de Grandparigny, a décidé de se doter d'un nouveau logiciel permettant la gestion de la restauration scolaire, les temps d'accueil de loisirs du midi, du soir, des mercredis et des vacances.

Un espace est dédié aux familles. Ainsi, à compter du 3 janvier, chacune pourra gérer ses réservations ou annulations pour les services ci-dessus. Les factures seront également consultables et payables sur cet espace.



L'Association des Parents d'Elèves



L'association, créée le 26 avril 1983, est constituée de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'école. Elle contribue à son animation autour des projets de l'école et certaines activités. Elle soutient financièrement les sorties pédagogiques et l'achat de matériel.

Elle est surtout un lien entre tous les parents autour des projets scolaires de nos enfants, de la vie de l'école de Parigny.

Pour cette année scolaire, l'association compte 30 membres. Il y a des parents d'élèves ayant des enfants dans les classes allant de la petite section au CM2. Cette année, 2 membres sont partis car leurs enfants sont passés en 6^e, et 2 nouveaux parents nous ont rejoint.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations afin de pouvoir récolter de l'argent pour financer un maximum de choses pour les enfants et l'école : vente de sapins de Noël, soirée grille de Noël, repas, fête de l'école...

O. Guinnebault.



Pour cette année scolaire la constitution du bureau est la suivante :

Président Olivier Guinnebault

Vice-présidents Stéphane Pibouin, Alexandra Boursin, Jérôme Mahéault

Trésorier Charlotte Géhan

Trésoriers-Adjoint Valérie Allain, Laurent André, Stéphane Morcet

Secrétaire Christine Mitaine

Secrétaires-Adjoint Yoann Leprieur, Aurélie Gautier

Contact : apedeparigny@gmail.com

L'association dispose d'une page Facebook : APE Ecole de Parigny-Manche

Spectacle pour les enfants

**SOS
PÈRE-NOËL**



C'est une catastrophe !
S'il n'est pas revenu à temps, il ne pourra pas faire la distribution des cadeaux...



En cette fin d'année, la commune et l'APE ont souhaité offrir aux élèves, un moment d'évasion et de magie.

Au cours de ce spectacle d'aventure les enfants sont intervenus afin de résoudre l'énigme de la disparition du Père-Noël en cette veille de Noël... La Mère-Noël essaie à tout prix de le retrouver et fait appel à tous ses amis : Spiderman, Dora l'exploratrice, le nain Grincheux, les animaux du film Madagascar, Peter Pan et surtout les enfants présents dans la salle !

HEUREUSEMENT

le Père-Noël a été retrouvé et il est passé les jours suivants dans chaque classe, apporter des cadeaux et des friandises.



CHÉQUIER LOISIRS

Le conseil municipal a décidé d'attribuer à tous les enfants domiciliés ou scolarisés à Grandparigny, de la petite section maternelle au CM2, des chèquiers loisirs afin d'aider à financer les activités sportives ou culturelles auprès de nos partenaires.

Ils seront remis contre 3 € et offriront une valeur de 30 €. Renseignement auprès de la mairie.



CÉRÉMONIES



Parigny



Lors de cette cérémonie du 11 Novembre, les insignes de porte-drapeau ont été remis à MM. Maurice Mazier et Michel Levallois, par M. Maurice Leray, président cantonal des Anciens Combattants, et les diplômes d'honneur de porte-drapeau, par M. Patrice Garnier, Maire.

Milly



Commémorations du 11 Novembre

Martigny



Chèvreville



ANS
100



Monuments aux morts de Parigny

En France, les tout premiers monuments portant les noms de combattants morts, datent de 1782/1784, après la guerre de 1870 leur nombre augmente, mais c'est surtout après la première guerre mondiale de 1914/1918, avec ses 9 millions de morts, dont 1,4 millions de Français, que les communes décident de rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Entre 1920 et 1925, 35 000 monuments sont érigés.

À Parigny, la décision de création date du 9 novembre 1919 et c'est le 14 avril 1920 que le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Roblin, Maire de 1919 à 1922, approuve les plans, devis et financement du monument.

C'est Monsieur Petit, de Fougères, qui est chargé des travaux.

Le financement sera en partie une souscription effectuée près des habitants de la commune pour 3 809,75 F. (en 1921, il y avait 987 habitants et 1109 en 1914), une subvention communale de 1 000 F. et une subvention de l'État, suite à une loi votée en octobre 1919 qui devait se situer entre 4 et 25% du montant total.

Notre monument a dû être érigé fin 1920, début 1921, et depuis, grâce à lui et à ses noms gravés à jamais, il participe au devoir de mémoire de génération en génération.

CÉRÉMONIE de la citoyenneté

Obtention de la NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les 14 juillet et 1^{er} octobre, Madame Nicole Blondel, de Martigny, et Madame Alice De Almeida Pexoto, de Parigny, ont reçu leur livret du citoyen, par Monsieur le Sous-Préfet.



Madame Blondel



Madame De Almeida Peixoto

CÉRÉMONIES

Cette année, elle avait lieu sur la commune de Saint-Martin-de-Landelles. Au cours de la cérémonie, trois parignais ont été mis à l'honneur :



M. Joël RINFERT

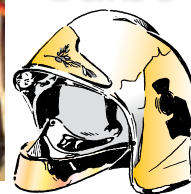
a été nommé au grade de lieutenant honoraire. Sapeur-pompier volontaire depuis 1977, Monsieur Rinfert a gravi les divers échelons, de caporal, sergent et adjudant avec brio. Arrivant à la limite d'âge de 65 ans, il doit aujourd'hui mettre fin à 42 années d'engagement.

M. Emmanuel MONTÉCOT

lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers du 2 octobre, le sergent-chef s'est vu attribuer la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers « argent », pour service exceptionnel. Il a reçu cette distinction pour son implication lors d'une intervention dans le cadre de son travail de sapeur-pompier professionnel. Il a aidé et soutenu un particulier via un téléphone pour pratiquer les gestes de premiers secours en attendant l'arrivée de ses confrères, sauvant ainsi une vie.



Sainte Barbe



Mme Marie-Noëlle BAILLEUL

a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers « bronze », pour 10 années de service et fut nommée commandante, le 3 décembre dernier, à l'occasion de la Sainte Barbe départementale.

LA PROCHAINE SAINTE BARBE AURA LIEU À PARIGNY, LE 19 NOVEMBRE 2022

RETOUR EN IMAGES

Repas du CCAS



Parigny

Le dimanche 24 octobre, le Maire, Patrice Garnier et ses adjoints, ont accueilli 150 convives pour le traditionnel repas du CCAS. Au cours de ce moment convivial il a présenté les doyens du jour : Madame Fossard (98 ans), Monsieur Froget (95 ans), Mesdames Padeloup et Pannier (94 ans), Mesdames Barbé et Roussel (93 ans), Madame Mazier (92 ans) et Mme Cheval (91 ans).



Milly

le repas est reporté
le 6 mars 2022

Chèvreville

Dimanche 21 novembre, Le Maire Délégué, Monsieur Gilbert Daniel et ses adjoints, ont accueilli 36 personnes dans la salle de convivialité dont les doyens de la commune : Monsieur Malva (98 ans), Messieurs Gaté, Sébire et Jouault et Madame Almin (89 ans).



Martigny

Une quarantaine de Martignais se sont retrouvés dimanche 28 novembre dans la salle communale. Monsieur Piel, Maire-Délégué et ses adjoints, ont également honoré ses doyens : Monsieur Fossard (98 ans) Madame Lepeltier (94 ans), Madame et Monsieur Baron (87 et 84 ans).



RETOUR EN IMAGES



Une vingtaine de tricoteuses des résidences des Hirondelles et des Fauvettes ainsi que de la commission Intergénérationnelle de Saint-Martin-de-Landelles ont renouvelé leur action « Villenlaine ».

Dès avril 2021, elles ont débuté la conception de carrés de laine qui assemblés les uns aux autres ont permis de créer des bandes multicolores. Ces créatrices ont décidé d'apporter leur touche de couleur à la commune de Parigny. Cinq arbres sur la place de la mairie ont été colorisés, ainsi que les candélabres de la place de l'église et le grand arbre au

niveau de la halte randonneur. Pas moins de 73 m de tricot ont été posés dont 33 m sur le liquidambar. L'enrubannage a été réalisé avec beaucoup de méthode. Odile qui a repéré un petit arbuste plus frêle car replanté, a souhaité lui apporter encore plus de soin et de couleurs lumineuses. Elle l'a baptisé « chouchou ».

Toutes ces tricoteuses sont fières de leur travail et l'encouragement de Monsieur le Maire les motive pour les projets futurs : conception de vêtements pour les poupées du centre de loisirs de Grandparigny, habillage de leur résidence, création de tapis de fleurs avec des pompons et une 3^e édition de Villenlaine sur une des autres communes déléguées. Monsieur Pommier, le Directeur et Christelle l'animatrice les accompagnent dans leurs projets.

Leur matière première est essentiellement issue de dons. Nos super mamies recherchent donc des pelotes de laine, des aiguilles, des bouchons de liège pour finaliser leurs œuvres.

villenlaine



La Véloscénie fait halte à Parigny



Le 19 Août, les représentants de la Véloscénie, en provenance de Domfront-en-Poiraie, se sont arrêtés à la halte randonneur de Parigny. Ils ont parcouru un trajet par les voies vertes reliant Paris au Mont-Saint-Michel pour présenter leur concept.

Grâce à une énergie issue du pédalage, il est possible d'apporter le cinéma même là où le courant n'est pas accessible.

Ainsi environ 70 convives ont profité de cette soirée d'été autour d'un repas animé et découvert quelques produits du terroir local. Puis chacun s'est installé pour profiter de la séance de cinéma en plein air.



Une dizaine de spectateurs se sont prêtés au jeu et ont pédalé.

ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ

Adrien LAGRÉE

Ce jeune sportif martignais de 24 ans a réussi, à force de travail et de persévérance, à gravir les étapes le menant à son rêve...



...devenir Cycliste professionnel

Le cyclisme était une passion familiale. Adrien Lagrée, sollicité par le président du club de vélo « la Roue d'Or Teilleulaise », suit les roues de son frère et intègre le club à l'âge de 10 ans. Se laissant prendre au jeu, Adrien affiche une belle détermination sans cependant se démarquer particulièrement. Mais son travail, sa combativité et sa progression constante ne laisse pas indifférent.

En 2016, alors junior, sur les conseils de Joël Haloche, il intègre le club cycliste de Noyal-Châtillon pour poursuivre sa formation dans l'équipe Soja Sun Espoir. Ce qui était une simple passion devient alors un challenge. Adrien travaille, progresse constamment dans chacune des catégories et affiche ses 1ers résultats en catégorie espoir 4 :

- 3^e place au tour de Bretagne en 2019 et le maillot du meilleur grimpeur ;
- 2^e place au Tour de la Manche ;
- 3^e Place lors de la coupe de France de Luneray.

En 2020, Adrien Lagrée souhaite donner une nouvelle dynamique à sa carrière et il rejoint le Vélo Club de Loudéac où il passe semi-professionnel. Ce nouveau tremplin lui offre la possibilité de concrétiser son rêve : devenir cycliste professionnel.

Il effectue ses premières courses face à l'élite et réalise qu'il faut encore donner plus. Au cours de cette expérience, il approfondit les filons techniques d'une course et progresse. Il prend à 24 ans la 11^{ème} place de la Sportbreizh après avoir terminé 3^{ème} et 5^{ème} d'étapes. Il termine 33^e de la dernière édition de la classique Paris/Tours. Ces résultats le motivent pour la suite.

Depuis le 1^{er} août 2021, Adrien a rejoint la formation B&B Hotels p/b KTM comme stagiaire professionnel. Au contact de ses co-équipiers, il progresse dans une cohésion de groupe, de solidarité où chacun court pour l'équipe. Le 1^{er} janvier 2022, il signe son 1^{er} contrat professionnel. Cette concrétisation est le fruit de beaucoup de travail et de sacrifice.



Un Triathlon XXL, c'est le défi que Stéphane PIBOUIN, parignais s'est lancé

« En 2014, je devais pour des raisons de santé, perdre du poids. J'ai donc chaussé mes baskets et commencé à parcourir 4 ou 5 km en trotinant. Motivé par les résultats physiques et le plaisir que j'y prenais, j'ai continué d'allonger les distances. En parallèle je pratiquais aussi la plongée. En 2017, suite à un pari j'ai réalisé un 1^{er} triathlon format M soit 1,5 km de nage, 40 km de vélo et 10 km de course. L'esprit compétition, défi et dépassement personnel s'installe. Quoi de mieux qu'un nouveau challenge pour se motiver ! L'Iron Man 2020 ? me lance un ami. Ok c'est parti. Ce triathlon XXL n'est pas seulement mon projet car il demande un investissement pour ma famille : du temps, une réorganisation et un budget. Soutenu par mes proches, j'ai monté un projet financier, il fallait m'équiper : vélo, chaussures, combinaison, accessoires divers... mais également un coaching et trouver des partenaires.

Ma préparation intense est stoppée par le COVID et le confinement. Il a fallu trouver une solution pour la continuer malgré tout. J'ai utilisé ma piscine en m'attachant les jambes, pratiqué le vélo à l'intérieur, couru autour de chez moi, utilisé la visio pour les coachings sportif et nutritionnel. Un véritable marathon psychologique ! Mais le couperet est tombé lorsque l'édition Iron Man 2020 fut reportée en 2021. Je ne pouvais pas abandonner mon projet car derrière moi il y avait mes proches qui s'étaient déjà beaucoup investis ainsi que mes sponsors.

Nouvel obstacle, l'édition 2021 sera en juin. Il est difficile de partir à Nice en famille à cette période. Je m'inscris donc au Triathlon Deauville Normandie en septembre 2021 qui propose des distances identiques.

Le Jour J - 4 h 30 du matin, après une courte nuit, ma femme m'a accompagné jusqu'à l'entrée du village.

Je l'ai traversé seul. 1000 questions se posent et le doute s'installe. Je dois me reconcentrer. Une voix et un visage familier me rassure. Un ami prend le départ avec moi. Belle surprise. 6 h 30, c'est le coup d'envoi pour la natation. L'obscurité est perturbante, je m'égare un peu et me pose alors 30 secondes pour réfléchir et récupérer les autres. Puis le reste s'enchaîne, je récupère mon vélo et pars pour les 180 km. Mais au bout de 30 km, le vide physique et psychologique. Mon ami remonte à ma hauteur. Il m'aide à apporter « le carburant » nécessaire pour mon corps. Je redémarre. Je termine avec 1 h d'avance. Je me sens trop bien et je me lance sur le marathon. Mais cette euphorie n'est pas naturelle, je n'arrive plus à calculer et au bout de 15 km la machine s'arrête. Mes pieds sont brûlants, je me déchausse. Mes objectifs chrono ne sont plus ma priorité. Je redémarre et enfile les kilomètres tranquillement. Nouveau coup dur au 30^e km. Un triathlète me porte dans sa foulée. On discute jusqu'au bout et lorsque j'aperçois la ligne d'arrivée, je m'arrête. Malgré la fatigue intense, je veux profiter et savourer ces derniers mètres alors je marche. J'aperçois famille et amis. Je réalise que je suis finisher en 11 h 23. Mon objectif était de 13 h. »

RETOUR EN IMAGES



PARIGNY S'ANIME

Reprise des animations pour Parigny S'Anime avec l'organisation de la soirée cabaret le 2 octobre. Satisfaction totale pour cette reprise avec un spectacle de l'imitateur humoriste Laurent Chandemerle et de la chanteuse Lila. Le repas fut très apprécié de tous. Nous sentions du plaisir dans le regard des gens, plaisir également de pouvoir se retrouver après ces longs mois sans pouvoir se distraire. Beaucoup disaient, ça nous a fait du bien, avec le sourire.



Soirée Cabaret

COMMISSION SOCIO-CULTURELLE

Navigant entre la Lorraine et l'Irlande, **THE CELTIC TRAMPS** manie les codes de la musique populaire pour offrir une performance vivifiante. Fédérateur et puissant, ils ne laisseront personne sur le banc des oubliés. Leurs chansons prennent à l'abordage les coins de rues, les ports, les pubs et salles de spectacles en manque de vibrations folkloriques.

CONCERT

THE CELTIC TRAMPS

Vendredi
18 mars
2022
20 h 30
salle
culturelle

OISEAUX DE PASSAGE

ENTRÉE
20€

Réservations
en mairie,
à compter
du 20 janvier

Tél. 02 33 49 14 15
mail : animation@grandparigny.fr

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations Sportives

- 🏊 **Tennis Club**
Président : M. Yannick Stéphan 02 33 59 94 26
cours jeunes et adultes
- 🏊 **Raquette St Hilaire Parigny**
Président : M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21
- 🏊 **Gym Détente**
Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41
Cours tous les lundis à 16 h 30
salle culturelle de Parigny
- 🏊 **Parigny Country**
Présidente : Mme M. Christine Geslin 06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18 h 30
salle culturelle de Parigny

Loisirs et animations

- 🏊 **Commune de Grandparigny**
02 33 49 14 15
Concert : 18 mars
Relais pédestre St-Hilairien : 26 juin
- 🏊 **Parigny s'Anime Parigny**
Président : M. Michel Malvat 02 33 49 50 56
Assemblée générale : 28 janvier
Chasse aux œufs : 16 avril
Salon des vins, de la Gastronomie et de l'Artisanat : 7 et 8 mai
Fête communale, course cycliste : 7 mai (VCH)
Foulées parignaises : 8 mai
- 🏊 **Arts et Loisirs Chèvreville**
Président : M. René Vaudou 02 33 49 43 51
- 🏊 **Chœur Floral Parigny**
Présidente : Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25
Cours à 20 h. le jeudi, tous les 15 jours
salle de convivialité de Chèvreville
- 🏊 **Comité des fêtes Chèvreville**
Président : M. Loïc Veillard 06 06 53 58 65
Course cycliste : 2 juillet
Randonnée pédestre : 15 mai
- 🏊 **Atelier des Doigts Agiles**
Rencontre 2 fois par mois,
salle des associations de Milly
- 🏊 **Union Parignaise**
Président : M. Pierrick Le Moussu 06 84 04 62 85

Séniors

- 🏊 **Club de l'Amitié Milly**
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
Rencontres le 1^{er} jeudi de chaque mois à 13 h 30
salle des associations de Milly
Concours de belote : 16 février et 8 juin
Repas du club : 27 février
salle communale de Milly
- 🏊 **Club 3^e âge Martigny**
Présidente : Mme Monique Piel 02 33 48 05 45
- 🏊 **Club de l'Age d'Or Parigny**
Présidente : Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78
Jeux de carte et marche
tous les 2^e et 4^e mardi du mois

Jeunesse

- 🏊 **APE Parigny**
Président : M. Olivier Guinnebault 06 01 01 52 04
Repas : 26 mars
Fête de l'école : 10 juin

Anciens Combattants

- 🏊 **UNC AFN SF Martigny**
Président : M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44
Concours de belote : 29 juillet
- 🏊 **UNC AFN SF Milly**
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
- 🏊 **UNC AFN SF Parigny**
Président : M. Louis Privat 02 33 49 14 37

Dates à retenir
(sous réserve
des mesures
gouvernementales)



Il était une fois...

Nos écoles d'hier à... ...aujourd'hui



École des garçons

Martigny

J'aimais beaucoup l'éducation civique. Le midi j'allais manger chez des gens proches de l'école, il fallait faire la prière avant le repas. Pendant la récréation on jouait aux billes en bois et au ballon ».

Le nombre d'élèves croissant (une centaine pendant la guerre) nécessita l'étude dès 1936 d'un groupe scolaire dont la première pierre ne fut posée qu'en 1951 (projet arrêté pendant les conflits) pour fonctionner en 1953. La population de la commune diminuant, l'école ferma en 1990.



Groupe scolaire

Milly

La commune de Milly est une commune où l'instruction fut importante. En effet dans les années 1830, elle était l'une des communes les plus instruites du Sud-Manche grâce à son instituteur. Le Député-Maire, Arthur Legrand, en faveur de l'éducation, fit construire une nouvelle école pour les filles et son successeur Xavier du Hamel de Milly poursuivit l'agrandissement des écoles et des logements pour les instituteurs. « Dans les années 1940, nous étions 12 garçons et 6 filles dans le même niveau » indique Marie-Thérèse. Les élèves étaient répartis dans 2 bâtiments : l'école des garçons (24 rue Arthur Legrand actuel) et l'école des filles (salle de la Mairie, la Rotonde).



A l'époque, beaucoup parcouraient plusieurs kilomètres à travers les champs et les chemins pour venir à l'école. Nous portions des sabots de bois cloutés et l'hiver on rajoutait des chaussons de laine. En marchant on se tapait les os des pieds avec les sabots, c'était douloureux indique Eliane. En arrivant dans la classe, on enlevait nos galoches et on faisait sécher les chaussons autour du poêle. Ce poêle qui enfumait la classe, nous devions ouvrir les fenêtres ! » Plus tard, il y a eu les sabots en cuir.

Le midi pour manger, Raymond explique que certains parents, moyennant finance, envoyaient leur enfant chez l'un des commerçants de la commune qui faisaient office de cantine. « Nous étions 7/8 enfants chez Madame Delatouche, les autres allaient à la mercerie chez Madame Almin ou au café, chez Madame Cordon ».

Les autres emmenaient leur repas et ils mangeaient dehors sous le préau. Quand il faisait trop froid l'instituteur les autorisait à rester dans la classe. Les instituteurs étaient stricts, Céline se souvient encore « pour nous punir, l'institutrice nous isolait dans sa cuisine (actuel bureau de secrétariat de la mairie). Marie-Thérèse, elle, ne décolère pas sur le fait qu'il y avait des différences aussi si les parents avaient une bonne situation ! Mais pour féliciter du travail, il y avait des « bons points » et au bout de 10, une image.

« Pour étudier, nous avions des cahiers et des ardoises avec quelques bâtons de craie. On gardait les bouts pour tracer des marelles » explique Marie-Thérèse ou à défaut on utilisait « une tuf » (pierre) réplique sa copine. Raymond lui occupait ses récréations à jouer « aux caniques » (billes).

Pendant la guerre, malgré les grondements, ils allaient à l'école normalement. « Mais, on faisait attention à ne pas croiser les allemands sur le parcours. » Eliane se souvient du 6 juin 44 « en arrivant à l'école, j'ai vu les avions et mon institutrice m'a dit rentre chez toi ».

Si dans les années 40 à 60, l'école comptabilisait une centaine d'élèves, les années suivantes, la baisse des effectifs oblige la commune et celles avoisinantes à créer le regroupement pédagogique Lapenty-Milly-Villechien en 1988, regroupement fermé aujourd'hui.



Il était une fois...

Nos écoles d'hier... ...à aujourd'hui



Comme dans de nombreuses bourgades, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture était disputé entre l'Église et l'État.

Au début du 19^e siècle, les garçons étaient scolarisés rue St-Berthevin (près du cimetière), alors que les filles occupaient un bâtiment route du Mesnillard. Cependant les locaux étaient jugés inadaptés. Aussi, une véritable école pour les filles fut construite dans les années 1890 face à l'école des garçons (Relais d'Assistantes Maternelles aujourd'hui). L'école des garçons fut également restaurée. Thérèse adorait l'école. *« Je faisais 4 km à pied pour rejoindre l'école à travers les champs et les chemins. Les routes étaient encaissées avec de la pierre et il était difficile de marcher avec les sabots de bois. Tous les matins après la leçon de morale on devait chanter. On étudiait l'histoire de France, l'éducation civique, la géographie, on apprenait le calcul et faisions des dictées, des dessins. Les filles apprenaient aussi le tricot et la couture. »*

Pour notre première rentrée on avait une blouse neuve un peu longue pour qu'elle puisse faire plusieurs années et un sac en toile en guise de cartable. »

Comme elle était bonne élève son institutrice la proposa au certificat d'étude. Elle restait le soir, avec 2 ou 3 autres camarades pour réviser et comme il fallait se rendre à Saint-Hilaire-du-Harcouët pour le passer, ils sont restés la veille coucher chez l'institutrice. Elle l'a obtenu avec mention et aurait aimé enseigner elle aussi, mais comme beaucoup de jeunes elle a dû rester à la ferme en l'absence de son père.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, que sur le modèle de Milly, la commune inaugure ses nouvelles classes de garçons, 2 logements de fonction le tout dans le prolongement d'une nouvelle mairie. En 1977, l'école devient mixte et se voit dotée d'une école maternelle en 1985. L'école de Grandparigny compte à ce jour 7 classes.

Parigny



Chèvreville

Il faut remonter loin dans le temps pour retrouver trace de l'enseignement laïque sur la commune. En 1749, il n'y avait ni maître ni maîtresse d'école. Le premier document faisant référence à la question est la délibération du conseil municipal du 8 novembre 1840, décidant que l'école des filles existante continuera d'être entretenue sur les fonds municipaux. La première institutrice est Mademoiselle Grimaux.

Le 18 février 1912, le conseil prend connaissance d'une lettre du sous-préfet concernant la construction d'une maison d'école, la loi du 20 mars 1883 faisant obligation d'en construire une dans les chefs-lieux des communes.

À partir de cette date, le conseil se rend à l'évidence que l'actuel bâtiment de l'école mixte ne donne plus satisfaction. Les différentes relances du sous-préfet et les délibérations pour la construction d'un groupe scolaire vont prendre un temps considérable. Il faut acheter du terrain et présenter un projet qui coûte cher pour une commune sans grandes ressources financières.

« Il n'y avait qu'une seule classe pour tout le monde. Nous étions une trentaine et les grands aidaient les petits. Madame Boulay a enseigné plus de 30 ans mais après son départ, les bâtiments étaient tellement en mauvais état qu'aucun instituteur ne voulait rester », témoigne Fernand, élève dans les années 1930.

En 1952, le conseil approuve les plans du Groupe Scolaire et décide la réalisation d'un emprunt de 1 200 000 F. Ainsi il aura fallu 40 ans (1912-1952) pour que le projet se concrétise. En avril 1986, une réforme importante est annoncée pour réorganiser les écoles rurales devant la baisse des effectifs. Les maires doivent trouver une solution.



Monsieur Fernand Leclerc prend les devants et concerte ses collègues de Fontenay et le Mesnillard. En septembre 1988, le RPI accueille un effectif de 25 enfants. Un transport scolaire est mis en place pour relier les trois communes.

Cela permet aux trois mairies membres du RPI de garder une classe dans chaque commune et une vie dans nos bourgs pendant de longues années. La baisse démographique remet en question l'existence de notre RPI. Malheureusement à la rentrée scolaire de septembre 2013 l'inspecteur d'académie décide la fermeture du RPI. La classe maternelle cesse après vingt-cinq ans d'existence et le bourg ne résonne plus des voix de nos enfants.